

au ministre de l'Éducation Nationale

Déclaration liminaire à la conférence des Personnels de Direction du 18 février 2013

Le SGEN partage en grande partie les constats faits par le ministère et voit dans le projet de loi de refondation de l'école de nombreux éléments positifs qui peuvent être considérés comme les 1ers pas d'une ambition au service de l'amélioration de l'éducation et de la formation des jeunes de notre pays.

- Une vraie formation initiale des enseignants
- L'adaptation des rythmes scolaires à ceux des enfants
- L'apprentissage d'une langue vivante dès le CP
- La scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- La clarification des compétences entre l'état et les collectivités

Ces premiers pas nous semblent néanmoins timides et ne peuvent pas encore être porteurs d'une transformation de notre système éducatif parce qu'ils ne sont pas faits dans une démarche cohérente.

Le recrutement massif d'enseignants a été posé comme préalable et non comme une conséquence à l'évolution de notre système scolaire. Celui-ci ne peut pas se réformer sans la recherche d'un consensus politique s'appuyant sur les constats et les propositions faits par les chercheurs en sciences de l'éducation et sur une programmation à l'échelle d'une décennie.

Le délicat sujet des rythmes scolaires montre comment une évolution nécessaire du fonctionnement de l'enseignement prise séparément ne peut aboutir qu'à un compromis « mou » qui ne sera pas allé au bout de la logique d'adaptation du système à l'élève. Les résistances corporatistes de la FSU prouvent que le problème n'a pas été posé dans les bons termes.

Le SGEN-CFDT n'a pas cessé de rappeler que toute refondation de l'école ne pouvait s'appuyer que sur les besoins des élèves et non des enseignants.

Le SGEN-CFDT affirme que le préalable à toute réforme est la redéfinition du statut et des missions des enseignants. Ce n'est pas de concessions en concessions faites à la FSU que l'école française pourra se transformer. Le recrutement de 60 000 enseignants n'a aucun sens si on continue d'enseigner comme avant. Quelle valeur ajoutée peut-on espérer si le service des enseignants reste défini par leur seul temps de présence en face à face pédagogique ?

Les Personnels de Direction ont étrangement été oubliés et par la même absents de la refondation. Les mesures hâtives qui ont été prises ne nous permettront pas de nous consacrer à la rénovation pédagogique de nos EPLE et nous serons obligés de consacrer notre été à préparer la rentrée et les services des enseignants. Quels rythmes nous imposez-vous ?

Les Personnels de Direction sont les premiers acteurs de l'évolution du second degré. Vous avez oublié de vous appuyer sur nos capacités d'engagement et de loyauté pour la fondation d'un collège et d'un lycée plus justes. Nous pourrions encore être à vos côtés si votre politique a une autre ambition qu'une paix sociale négociée avec la FSU.